

MAIGNAUT PASSION



Numéro 10 - Avril 2002

Et de Dix !

Édito

Anniversaire



En Mai 1998, paraissait notre numéro 1. Un premier bulletin bien sage si vous le relisez aujourd'hui.

Mais quelle dynamite ! Et quelle vigueur dans les polémiques soulevées !

Une évidence, nous ne laissons pas indifférent.

Au fil des numéros, l'ambition du journal a évolué. Conçu pour soutenir notre projet de restauration du pigeonnier, il abordait des thèmes nouveaux : la toponymie, l'histoire médiévale, la recherche de photos, la porte de village...

Sa présentation s'est améliorée avec l'incorporation de plus nombreuses photos et de dessins.

Adressé par courrier aux habitants de la commune (80 foyers), le petit journal a étendu sa diffusion à ses soutiens extérieurs, aux participants à la restauration du pigeonnier, aux patronymes Maignaut, aux organismes en charge du patrimoine et à la presse locale. Nous le proposons également aux internautes qui consultent notre site Web.

Soit un tirage de 150 exemplaires, modeste certes, mais déjà un effort important pour l'association qui assure la gratuité du journal et de son expédition.

Nous vous remercions aujourd'hui, de découvrir ce numéro 10, et de participer à cet anniversaire

Nos souhaits pour les prochains numéros : mériter votre intérêt, rester attentifs à vos remarques et pourquoi pas publier vos textes.

Prochain anniversaire, pour le n°100, prévu en 2047

Jean Salaün

Assemblée générale le 16 mars 2002

Sur 28 membres inscrits le jour de l'assemblée, 23 étaient présents ou représentés. 6 adhésions, à l'issue de l'assemblée ont porté notre effectif à 34 membres.

Bilan 2001

Recettes	31.696,86 F
Dépenses	11.176,36 F
Bénéfice	20.520,50 F
Report solde 2000	6.410,64 F
Trésorerie disponible	26.931,14 F



La cotisation pour l'année 2003 est maintenue à 15 Euros.

Bertrand Boquien, historien, a présenté ses propositions pour la réalisation d'un livre sur l'histoire de Maignaut. Une partie importante de l'ouvrage sera consacrée à la révolution agraire et rurale du XX^e siècle dans notre petit village.

L'assemblée a renouvelé son intérêt pour la restauration de la porte d'entrée du village.

Après la réunion, les membres et sympathisants se sont retrouvés à Saint-Lary pour un repas convivial, autour du feu, dans une ferme-auberge.



C'est bon



Le corps humain vu de l'intérieur... du pigeonnier

Samedi 16 mars. Le ciel est tout bleu. Sur l'herbe très verte, devant le pigeonnier, un tapis si rouge que presque personne, pendant les deux jours de l'exposition, n'osera le fouler.

Dix heures : c'est l'aboutissement de mois de préparation, et, pour Rosemonde Pujol, l'heure de son exposition. Pendant deux jours, le pigeonnier a été, grâce à elle, habité de neurones.

Eh oui ! Ils sont des centaines de milliards à s'agiter dans notre cerveau et à fasciner Rosemonde, qui les a représentés sur tous les supports possibles. A voir les yeux des visiteurs, on peut penser que l'artiste a su les fasciner en leur contant le corps humain vu de l'intérieur.

Les Maignautois (tous ou presque ! ...) sont venus, et aussi le maire de Valence-sur-Baïse et aussi le sous-préfet de Condom et même les journalistes. Quatre articles dans les journaux locaux. Le dimanche après-midi, il y avait tellement de monde qu'une file d'attente s'est formée à côté du tapis rouge !

Mais au fait, combien un pigeon possède-t-il de neurones ?



Marie-Martine Demet

Hi, Hi



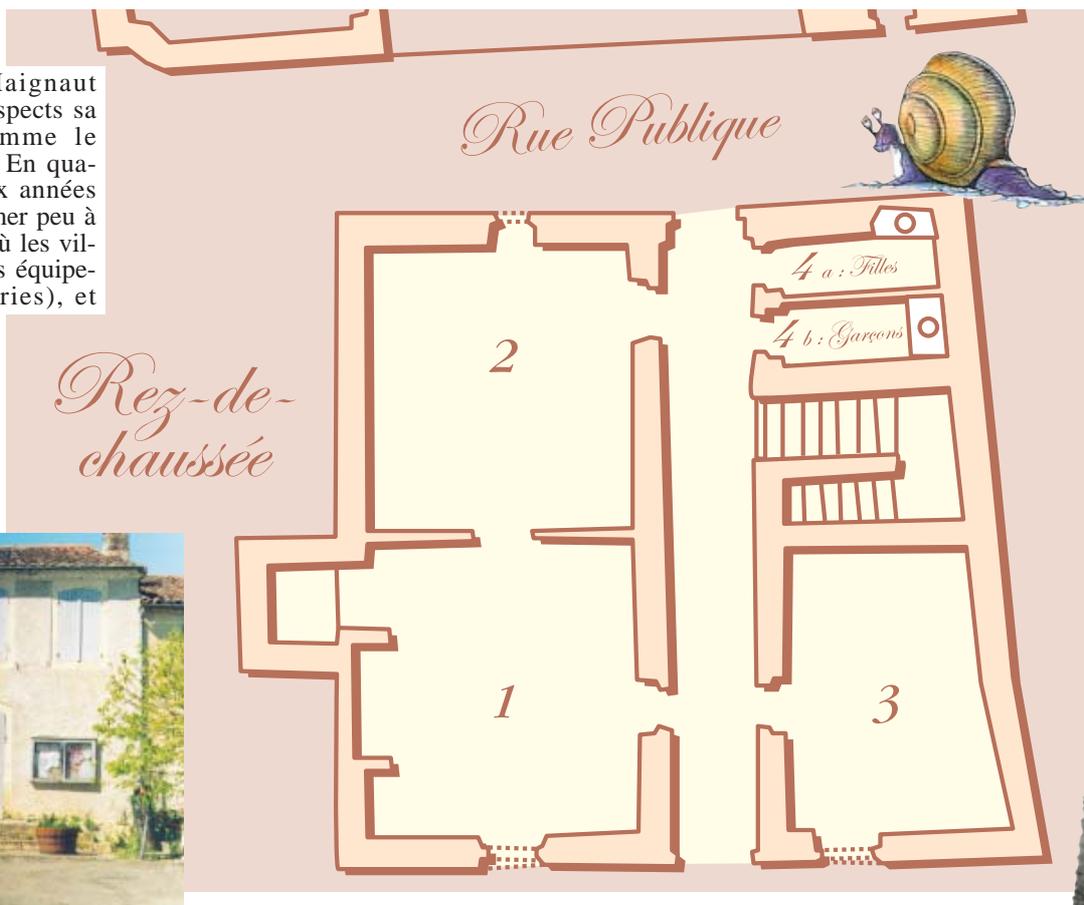
XIX^e siècle, Maignaut change de

par Bertrand Boquien

Vers 1830, le village de Maignaut conserve encore par bien des aspects sa physionomie médiévale, comme le montre l'ancien plan cadastral. En quarante ans (des années 1840 aux années 1880), les travaux vont transformer peu à peu son visage. C'est le temps où les villages se dotent de leurs premiers équipements publics (écoles et mairies), et reconstruisent leurs églises.

Partie 1 L'école et la mairie

« Monsieur le Maire a exposé au Conseil municipal que la Commune de Maignaut n'a



toujours pas de maison d'école, bien que la loi du 28 juin 1833 sur l'instruction publique en impose presque l'obligation ». La Loi Guizot

oblige en effet chaque commune à entretenir une école « par elle-même ou en association avec des communes voisines ». Le nombre d'écoles

double ainsi en France sous le règne de Louis-Philippe. Pour se conformer à la loi, la Commune de Maignaut décide en 1842 l'achat de

« la maison des héritiers de M. Dieuzède pour une maison d'école ». Cette maison est assez vaste pour qu'on y installe aussi la Mairie. Celle-ci était jusqu'alors logée très à l'étroit : « la salle de la mairie, peut-on lire dans une délibération du Conseil municipal, n'a que trois mètres sur quatre, et... ne peut en aucun cas recevoir une affluence quelconque ». Le projet prévoit donc l'aménagement dans le même bâtiment d'une école, d'un logement pour l'instituteur, et de la Mairie. L'école comprend à l'origine une classe pour les filles et une pour les garçons. Le Conseil municipal, vu les faibles effectifs, en demande la mixité en 1869.

La maison Dieuzède, située au village, sur le côté Sud de la Place, existe toujours : l'école y est demeurée jusqu'à sa fermeture au début des années 1970.

La Mairie l'a quittée à son tour en 1999 pour occuper un bâtiment neuf, adossé à la Salle des Fêtes, elle-même achevée en 1991. **A suivre**

1843 – PREMIÈRE RENTRÉE DES CLASSES A L'ÉCOLE DE MAIGNAUT-TAUZIA

État et détail estimatifs du mobilier de l'école communale de Maignaut-Tauzia

8 tables, les bancs compris, de trois mètres trente centimètres de long à dix huit francs chacune, estimées	.144 "
Une table noire de 1 mètre, 50 centimètres, sur 80 centimètres de hauteur estimée huit francs, ci	.8 "
Une table pour l'instituteur estimée dix francs	.10 "
Un compas, un équerre, et un triangle estimés	.3 "
Une bibliothèque, avec ces accessoires, placement compris, estimée	.18 " 44
Six chaises estimées neuf francs, ci	.9 "
Un poêle en fer fonte, estimé trente francs, ci	30 "
Douze mètres de tuyau, estimés trois francs le mètre ci	.36 "
Placement dudit poêle avec ces accessoires	5 "
Deux méthodes, dont l'une de lecture, et l'autre d'écriture estimées cinquante francs, ci	.50 "
Tableaux de Géographie, de dessin Lemaire et de système métrique, cartonnés, estimés vingt cinq francs, ci	.25 "
Carte géographique, avec les encadrements, estimés vingt cinq francs	.25 "
	F 363 " 44
Le 20 ^e pour la rédaction	.18 " 19
	F 381 " 63

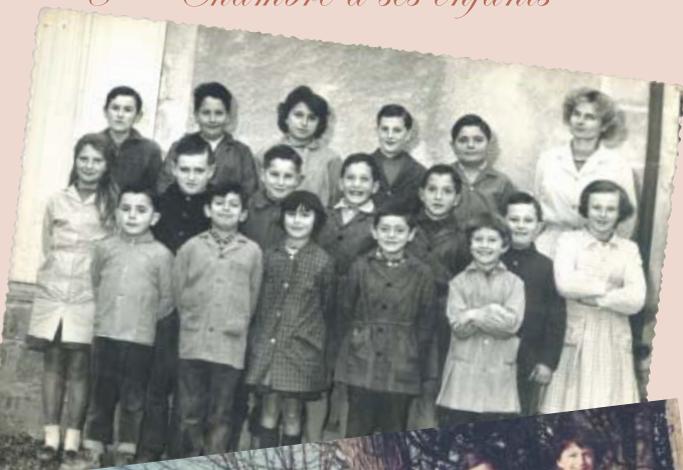
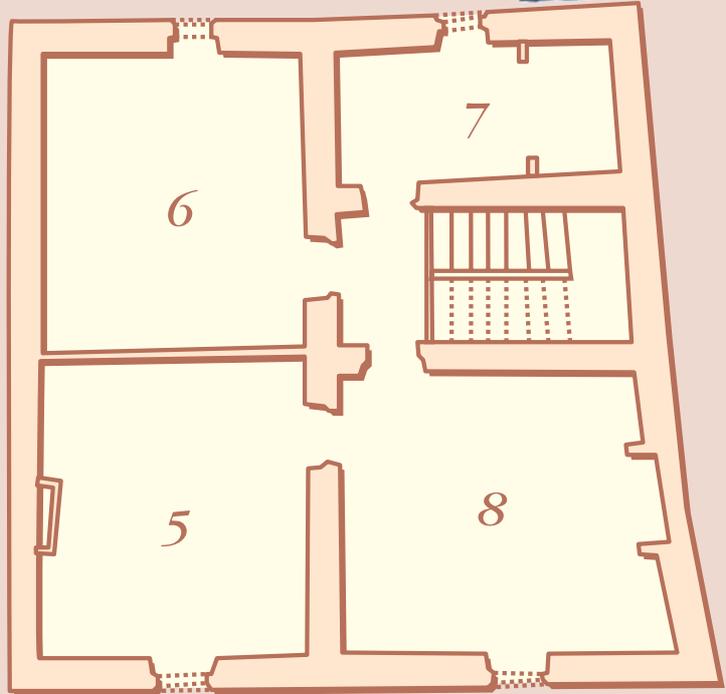
Archives départementales du Gers, 1 O 226 (travaux communaux).

Le visage, 1^{ère} partie, l'école

Désignation des pièces

- 1 = Salle des garçons
- 2 = Salle des filles
- 3 = Salon de l'instituteur
- 4 = Latrines : a filles, b garçons
- 5 = Cuisines
- 6 = Chambre à coucher
- 7 = Antichambre
- 8 = Chambre à ses enfants

Premier étage



ANCIENS ÉLÈVES Les retrouvailles

Samedi 23 mars 2002, les anciens élèves de l'école de Maignaut se réunissaient à la salle des fêtes pour un buffet avec ambiance musicale.

Des retrouvailles joyeuses autour de photos de classe, sorties des albums personnels.

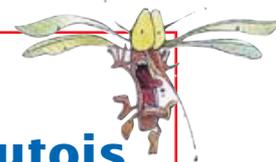
Une intéressante initiative, à renouveler.



Les dates-clés de l'enseignement primaire en France

- 1793** Loi Bouquier : instruction gratuite et obligatoire pour les enfants de 6 à 8 ans.
- 1794** Loi Lakanal : une école primaire pour 1000 habitants. L'obligation de scolarité est abandonnée.
- 1795** Loi Daunou : la gratuité est abandonnée. Les instituteurs sont payés par les parents.
- 1802** Remise aux communes, des écoles primaires.
- 1833** Loi Guizot : obligation de la création d'une école primaire de garçons dans chaque commune de plus de 500 habitants.
- 1850** Loi Falloux : une école primaire de filles pour les communes de plus de 800 habitants.
- 1866/67** Lois Duruy :
 - création du Certificat d'études primaires ;
 - une école primaire de filles ;
 - pour les communes de plus de 500 habitants ;
 - les communes sont autorisées à percevoir un impôt pour instaurer la gratuité de leurs écoles primaires.
- 1881/82** Lois Ferry :
 - enseignement primaire obligatoire, laïc et gratuit pour les enfants de 6 à 13 ans ;
 - officialisation du Certificat d'études primaires à partir de 11 ans.
- 1936** Loi Jean Zay : scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans.
- 1959** Loi Berthoin : scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans (mesure effective en 1966).
- 1969** Mixité des écoles primaires.
- 1989** Suppression du Certificat d'études primaires.



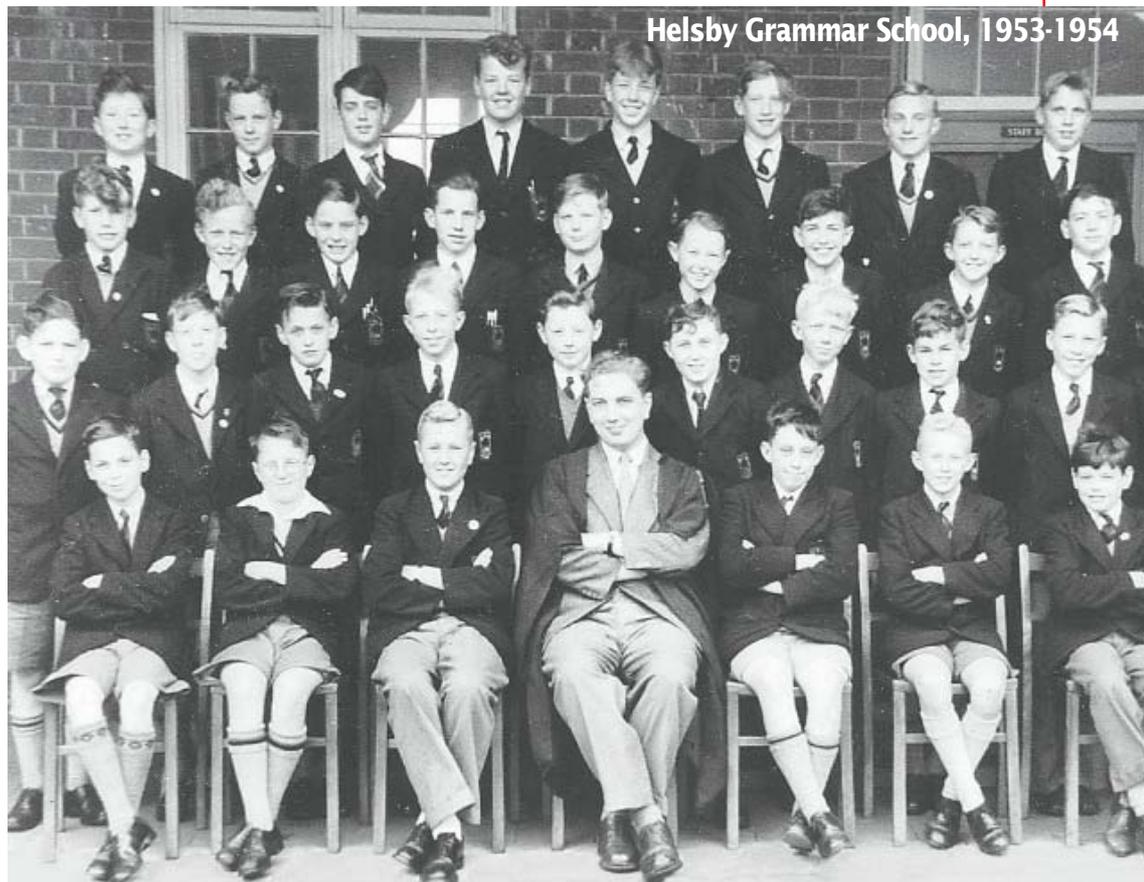


Fuite des cerveaux britanniques Les études outre-Manche d'un futur Mignautois

Nous avions 13 ans. Nous étions entrés dans cette école en 1951 (une nouvelle école, construite en 1938, mais occupée et utilisée par les militaires 1939-1949). A cette époque, tous les écoliers britanniques passaient un examen commun, à l'âge de 11 ans. Les premiers, 12.5 %, allaient dans les « Grammar Schools », et les autres dans les « Secondary Modern Schools ». Notre Grammar School recevait, chaque année, 64 garçons, divisés entre 2 classes, « première » et « deuxième » (Oui, appelées comme ça tous les jours ! Quelle absurdité !). Nous étions la classe première, la crème de la crème. Mon dieu !

Larry Rushton

NDLR : Et c'est le plus crémeux d'entre-eux (le blondinet en C7) qui choisira, à quelques décennies de distance, Mignaut pour résidence. Damned !



Helsby Grammar School, 1953-1954

Exposition de photos anciennes



Le second niveau du pigeonnier est désormais équipé de cimaises sur ses 3 murs. Cela a permis d'exposer les photos anciennes des bâtiments de Mignaut et les photos d'école que nous possédions.

Nous en recherchons inlassablement de nouvelles. Toutes les photos nous intéressent. En plus de cette exposition, les photos nous seront précieuses pour illustrer le livre sur Mignaut. Notre collection est encore bien pauvre et nous sommes persuadés que vous possédez des trésors oubliés.

Si vous pensez pouvoir enrichir notre collection, merci de contacter Laurent Boyer ou Bernard Trézéguet.



Rappel important - Les photos exposées sont toutes des copies, les originaux sont immédiatement restitués à leurs propriétaires après avoir été scannés.

Dons de matériel viticole

Dans la partie basse du pigeonnier, grâce aux dons de quelques mignautois nous avons commencé à stocker des petits matériels agricoles pour la plupart liés à la vigne (décavaillonneuse, comporte, fouloir, pompe à vin, barrique, sécateurs à vigne, petite charrie, meule à eau).

Les déprédations causées par les oiseaux nous ont conduits à poser un grillage sur la partie ajourée de la porte, les matériels entreposés ne sont donc plus visibles que de nuit, à la lueur de l'éclairage intérieur.



Au village, quand le bâtiment va ...

Rénovations intérieures chez les Moore, réouverture de la porte donnant sur la place, réfection du mur à droite de la porte de ville pour les Wordley, rénovation de la maison des Hodkinson et de l'ancienne mairie, nouveaux aménagements au château, éruptions de piscines, c'est tout le village qui, en ce début de printemps, est en chantier. **... tout va !**



Mignaut
passion

Association Mignaut-Passion

Siège social : Au village - 32310 Mignaut -Tauzia
Téléphone 01 42 78 31 41 - Fax 01 42 78 90 55

E-mail : hello@mignaut.com
Internet : mignaut.com

Composition du bureau

président : Serge Belliard ;
secrétaire : Jean Salaün ; *trésorier :* Laurent Boyer

Cotisation de membre de l'association
15 Euros pour l'année 2002